



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2017 – 1

Janvier 2017

LE MOT DU PRESIDENT

Il y aura soixante-dix ans... « Sur l'initiative de M. J. CLET, notaire à Chelles, et de M. A. CLÉMENT, un certain nombre de personnes s'intéressant à la reconstitution de la Société Archéologique se sont réunies à la Bibliothèque Municipale de Chelles le 26 janvier 1947... [...] Après quelques paroles d'accueil de M. J. Clet, représentant l'ancienne Société, M. A. Clément prononce une allocution dans laquelle il rappelle que la Société, fondée le 20 mai 1904, a pour but de propager le goût des recherches historiques et archéologiques et plus spécialement, pour sa part, la réorganisation du Musée Municipal. » Aujourd'hui, si nous mesurons le chemin parcouru, avec le tome 32 de notre bulletin qui compte maintenant plus de 280 pages, nos buts restent identiques, et notre seule ambition est d'être fidèle à l'enseignement de nos (re)fondateurs et de partager ensemble le même enthousiasme pour notre Société et l'histoire de notre ville ! C'est pourquoi je vous souhaite une très bonne année 2017, afin de poursuivre ensemble nos recherches.

Jean-Pierre THORETTON

CONFERENCES A VENIR

Samedi 28 janvier 2017, salle Albert Caillou – à 14 heures: Assemblée Générale suivie d'une présentation des actualités archéologiques Chelloises, par Mme Audrey Bellido et Corine Charamond, archéologues à l'INRAP.

Cette réunion se terminera autour d'un buffet, avec nos traditionnelles petites miches.

Notez d'ores et déjà nos prochains rendez-vous pour le premier semestre 2017 :

Vendredi 7 avril 2017, salle Albert Caillou – à 21 heures:

Les Abbayes mérovingiennes en Ile-de-France", par M. Pierre Gillon, architecte - historien (Sous réserve)

Samedi 24 juin 2017, salle Albert Caillou – à 14 heures 30

(Le programme vous sera communiqué dès que possible).

ACTUALITÉS

Chelles et son histoire ont été mises à l'honneur en cette fin d'année 2016. Signalons tout d'abord la très belle exposition présentée au Musée de Cluny à Paris : « **LES TEMPS MÉROVINGIENS – Trois siècles d'art et de Culture – 451 – 751** », réalisée sous la direction de Mmes Isabelle Bardiès-Frony ; Charlotte Denoël et Inès Villela-Petit (du 26 octobre 2016 au 13 février 2017), dans laquelle notamment la chasuble de Sainte-Bathilde figure en bonne place aux côtés d'objets tous plus prestigieux les uns que les autres. Le catalogue a été acquis par la S.A.H.C., et vous pouvez le consulter à la Villa Max, sur demande auprès de notre archiviste, Joël Beucher.

En outre, le n° 58 de la revue « **ART ET ENLUMINURE** » (sept.-nov. 2016) est entièrement consacré à « **un somptueux manuscrit mérovingien : Le Sacramentaire Gélasien de Chelles** », avec une étude due à Mme Charlotte Denoël, conservateur, chef du service des manuscrits médiévaux à la BNF, qu'elle présente elle-même ainsi : « Outre son intérêt liturgique et paléographique, le sacramentaire gélasien de Chelles (Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. Lat. 316) offre, avec sa décoration foisonnante et unique en son genre, un

remarquable condensé du répertoire formel et iconographique mérovingien ». Ce document, qui appartient à un groupe de manuscrits produits dans les années 750 / 760, en constitue le fleuron.

Comme précédemment, cette revue peut également être consultée à la Villa Max.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Le 28 janvier prochain, se tiendra notre Assemblée Générale Ordinaire, avec, cette année, le vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration. N'hésitez donc pas à poser votre candidature, pour venir nous aider, il y aura toujours une tâche correspondant à vos souhaits. Par ailleurs, la cotisation 2017 est fixée à 28 €. Merci de vous en acquitter dès que possible, pour le bon fonctionnement de notre association. Et si (par omission...) vous n'avez pas réglé 2016, c'est donc 55 € que nous vous demanderons pour prix de votre fidélité, mais aussi pour recevoir le bulletin 2016, ouvrage réalisé par M. Christophe BORGNON sur l'histoire du Parc. Merci d'avance.

Ces travaux statutaires seront suivis de la présentation des

Actualités archéologiques à Chelles,

par Mmes Audrey Bellido (INRAP) et Corinne Charamond (INRAP)

Alors que les travaux du Grand-Paris avancent à grand pas vers Chelles, les travaux d'aménagement sur la commune se multiplient. En amont de ceux-ci, quatre diagnostics archéologiques ont été effectués par L'INRAP durant l'année 2016. Ils concernent le tracé du futur Grand-Paris-Express (deux boulevard Chilpéric à l'emplacement de la future gare et un au lieu-dit "la Peau Grasse") et l'emplacement de la future école Curie, place des martyrs de Chateaubriand.

Les actrices de ces recherches vous feront partager leurs découvertes lors de cette conférence et les nouveaux apports à l'évolution du terroir et de la topographie de la commune : occupations néolithiques et protohistoriques, aménagements antiques et médiévaux des berges de la Rivière des Dames, parcellaires et exploitations modernes, ...



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2017 - 2

Mars 2017

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

L'essentiel de ce « *PETIT JOURNAL* » est essentiellement consacré à notre Assemblée Générale, qui constitue pour toute association un moment fort d'explication et de partage. Je vous remercie de venir toujours très nombreux suivre les débats statutaires, ce qui nous permet de vous retrouver et d'échanger sur la marche de notre association. Je voudrai ici, si c'est possible, réparer un oubli. Je vous avais déjà fait part d'un don important que notre vieil ami Pierre Éberhart nous avait fait pour enrichir les collections d'ouvrages maintenant déposés à la Villa Max, et actuellement en cours d'inventaire. J'aurai bien évidemment du mentionner cet événement dans mon rapport moral, pour rappeler sa générosité, et ceci n'a pas été fait. J'en suis tout à fait navré, et j'espère qu'il voudra bien pardonner cette regrettable omission, que ces quelques lignes tentent aujourd'hui de réparer.

Je souhaite bien évidemment vous retrouver toujours plus nombreux lors des diverses activités de cette année: la "braderie" fin juin, le chantier international de bénévoles du 14 juillet au 15 août, le "carrefour des associations" début septembre et les Journées Européennes du Patrimoine le 3^{ème} week-end de septembre, ainsi qu'à nos traditionnelles conférences et sorties, notamment celle du dimanche 21 mai, à Melun, pour laquelle vous trouverez l'invitation jointe à notre envoi.

Jean-Pierre THORETTON

NOTRE PROCHAINE CONFERENCE

Vendredi 7 avril 2017 – 21 h.:

Les monastères de la Brie et de la basse vallée de la Marne au haut Moyen Âge

par M. Pierre Gillon, architecte, chercheur associé à l'EA 4284 "TRAME" (Université de Picardie Jules Verne)

L'auteur, qui a présenté avec la collaboration de Jean-Pierre Laporte * une communication sur le sujet au colloque international de Luxeuil en septembre 2015, fera le point sur l'état des connaissances sur les monastères de la Brie occidentale et de la basse vallée de la Marne aux VII^e et VIII^e siècles : les fondations sous influence colombanienne de Faremoutiers, Jouarre, Rebais, Reuil-en-Brie, Saint-Maur-des-Fossés, Sainte-Croix / Saint-Faron de Meaux et Chelles, et plus succinctement deux fondations irlandaises non colombaniennes : Lagny-sur-Marne et Saint-Fiacre-en-Brie. Après un rappel du contexte de ces fondations, dont la première vague est due à une même parentèle en contact avec Colomban et Eustaise, sont passées en revue : les sources hagiographiques et narratives, les sources diplomatiques, dont les privilèges épiscopaux et les testaments, les mentions de la règle, les bibliothèques et *scriptoria* (Chelles surtout, mais aussi Jouarre et Saint-Maur-des-Fossés), les reliques et les authentiques de reliques découvertes dans les châsses (Chelles, Jouarre, Faremoutiers), et l'apport des découvertes archéologiques (Chelles et Jouarre principalement).

* Jean-Pierre Laporte est chercheur en histoire et archéologie des civilisations antiques et médiévales

CONFERENCES A VENIR

Lors de cette année 2017, nous vous proposerons comme d'habitude notre cycle de cinq conférences. Pour faire suite à celle du 7 avril prochain, qui vous a été présentée précédemment, reprenez d'ores et déjà les dates suivantes:

- Le samedi 24 juin 2017, à 15 heures :
- Le samedi 9 octobre 2017, à 15 heures : (sous réserve)
- Le samedi 9 décembre 2017, à 15 heures : (sous réserve)

(Ces deux dernières dates sont indiquées sous réserve de la mise au point du calendrier des activités de la salle Albert Caillou par les services municipaux)

VIE DE LA SOCIETE

Outre nos habituelles conférences, nous vous proposerons bien sûr deux nouvelles sorties au cours de cette année 2017. Toujours minutieusement préparées par notre fidèle amis Gilbert Houtmans, celle de printemps, fixée au dimanche 21 mai, nous conduira cette fois à MELUN.

Enfin, du 1^{er} au 15 août, se déroulera un nouveau chantier international de bénévoles, sous l'égide du Groupement REMPART Ile-de-France, afin de poursuivre l'aménagement intérieur de la villa Max et de procéder à un petit entretien du jardin. Si vous êtes à Chelles durant cette période estivale, n'hésitez pas à passer les voir ! Votre visite sera à la fois un encouragement pour eux et une reconnaissance du travail qu'ils vont accomplir.



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2017 – 3

mai 2017

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Avec le retour des beaux jours, le rythme de nos activités s'accélère comme chaque année. La dernière sortie, qui n'a réuni qu'une trentaine de personnes pour visiter le nouveau musée de la gendarmerie de Melun et (re)découvrir notre "capitale" Seine-et-Marnaise", a néanmoins été très appréciée des participants, et je veux une nouvelle fois remercier Gilbert Houtmans pour la préparation minutieuse de ces voyages. Les travaux préparatoires aux futurs aménagements du pôle-gare du "Grand-Paris" ont permis aux archéologues de l'INRAP de pénétrer à nouveau dans les replis de notre histoire, confirmant s'il en était encore besoin l'importance de notre site dans l'histoire de l'humanité, et M. Paul Brunet nous en retracera l'essentiel lors de notre prochaine conférence, à laquelle je vous invite à venir très nombreux. L'été qui s'annonce verra la réalisation de nouveaux travaux sur la Villa Max, grâce d'une part avec un chantier international de bénévoles, qui se déroulera du 14 juillet au 15 août prochain, puis avec l'intervention d'une entreprise de couverture, qui effectuera une reprise des chenaux et des versants nord et ouest de la toiture, afin de poursuivre la mise hors d'eau de ce bâtiment. Ces travaux, réalisés sous la direction de la S.A.H.C., ont été financés par la Ville de Chelles, que je tiens à nouveau à remercier pour les soins apportés à notre belle demeure. En septembre reviendront les Journées Européennes du Patrimoine, au cours desquelles vous pourrez découvrir les résultats de ces différents chantiers. Le thème retenu pour cette année est "Le patrimoine et la jeunesse", et les travaux réalisés sur la Villa Max portent témoignage de cet engagement. Là encore, nous vous attendons nombreux!

Jean-Pierre THORETTON

NOTRE PROCHAINE CONFERENCE

Samedi 24 juin 2017 – 15 h.:

L'ÂGE DU BRONZE A CHELLES ET DANS LA VALLÉE DE LA MARNE

Par M. Paul BRUNET - Archéologue, responsable d'opération INRAP

Dès la fin du III^{ème} millénaire (vers – 2200), de nouveaux matériaux sont réalisés, avec notamment la diffusion d'un alliage de cuivre et d'étain : le bronze. À cette même période, certaines sociétés maîtrisent déjà l'écriture. Ces nouveaux outils métalliques permettent d'obtenir de meilleurs rendements dans l'agriculture, développée depuis la « révolution » néolithique. La dénomination « Âge du bronze » fut inventée en Scandinavie vers 1830 par le premier conservateur du musée de Copenhague, C.J. Thomsen.

Depuis cette époque, si le terme est conservé, nos connaissances ont considérablement progressé, et une époque ne se définit plus par rapport à un seul matériau. L'Âge du bronze européen bénéficie de nouvelles découvertes, et notamment à Chelles. En 1977, Alain Bulard et José Ajot, dans le bulletin « Archéologie à Chelles », ne pouvaient qu'écrire que « *pour l'Âge du bronze, on ne peut guère retenir que la découverte de deux objets métalliques : une hache en bronze, du type à « talon » [...] et une pointe de lance draguée aussi dans le lit de la Marne* »... L'Âge du bronze et donc l'une des périodes les moins bien représentées à Chelles ». Quarante ans plus tard, il n'en est plus de même. Dès 2012, Christian Charamond (Archéologie à Chelles, bulletin de la SAHC n° 27) signale que des tessons de l'époque du bronze ancien ont été trouvés à l'occasion de diverses fouilles, ainsi qu'une sépulture avenue de la Résistance. Enfin, un bâtiment sur poteaux a été localisé à l'emplacement de l'ancien marché.

Cette période de l'histoire de l'humanité ne peut se résumer à sa seule composante technologique, ce qui conduit Madame Anne Lehoërff¹ à écrire : « *Le développement de la métallurgie des alliages cuivreux ne doit pas être envisagé comme un phénomène isolé, mais au contraire intégrant les mutations sociales qui accompagnent ces changements techniques* ».

La vie quotidienne à l'Âge du bronze, mais aussi les pratiques funéraires et les notions de survie après la mort sont de mieux en mieux appréhendées au fur et à mesure des nouvelles découvertes archéologiques. Les sépultures, la pratique des « Dépôts », qui soulève encore de nombreuses interrogations, sont aujourd'hui mieux connues et analysées grâce aux nouvelles techniques scientifiques que les chercheurs ont à leur disposition.

La future construction d'une nouvelle gare à Chelles, dans le cadre des projets d'aménagement du Grand Paris, a donné lieu à d'importantes fouilles archéologiques de part et d'autre du boulevard Chilpéric.

Ces recherches, menées par l'INRAP sous la direction de M. Paul Brunet, ont encore permis de nouvelles découvertes, et cette conférence sera l'occasion d'évoquer et de faire le point sur nos connaissances de l'âge du bronze dans la Vallée de la Marne, sur une période allant de 2000 à 800 ans avant notre ère, et notamment de montrer l'importance de celles-ci pour l'histoire de Chelles.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

MUSÉE ALFRED-BONNO: 17et 18 juin 2017: JOURNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE:

Actualités archéologiques au Musée (samedi 17 juin à 14h30 et dimanche 18 à 16h.30)

Visites commentées du Musée (samedi 17 juin à 17h30 et dimanche 18 à 14h.30)

ENEZ NOMBREUX AU MUSÉE !!!

CONFÉRENCES:

- **Le samedi 14 octobre 2017, à 15 heures : Dr Jacques MEILLET :**

Histoire d'un maréchal libertin : « Louis François de VIGNEROT du PLESSIS, Duc de RICHELIEU (1697-1788) »

- **Le samedi 9 décembre 2017, à 15 heures :** Sujet à définir

VIE DE LA SOCIÉTÉ

La vie d'une association telle que la notre repose sur la fidélité de ses membres. Notre trésorerie est saine, mais ce n'est pas une raison pour cesser d'être vigilants. C'est pourquoi je vous rappelle que la cotisation annuelle, fixée pour 2017 à 28 €, et qui vous donne droit à notre bulletin, doit être réglée le

¹ Anne LEHOËRFF : Préhistoires d'Europe – De Neandertal à Vercingétorix – Éditions Belin - 2016

plus tôt possible dans l'année civile.

La plupart d'entre vous s'en acquitte lors de l'Assemblée Générale fin janvier, et je les en remercie. Mais à ce jour, quelques uns n'ont pas encore effectué leur règlement. Un premier courrier de « relance » leur a été adressé. Merci d'avance pour le soin que vous apporterez à vous mettre à jour, afin de rester parmi nous.

Je me dois cependant d'effectuer une mise au point concernant les reçus fiscaux, et vous présenter nos excuses pour notre long silence sur ce sujet. Celui-ci a fait l'objet de nombreux débats au sein du Conseil d'Administration. Si la S.A.H.C. répond bien à tous les critères définissant les associations d'intérêt général, les déductions fiscales ne sont possibles que si les cotisations versées ne donnent droit à aucune contrepartie (où à des contreparties d'un montant inférieur à 7 €). Toute la question est de savoir si notre bulletin constitue ou non une contrepartie au sens fiscal du terme, et c'est là que les avis divergent.... La question n'est pas tranchée à ce jour, mais, prudemment, il ne vous a pas été délivré de reçus fiscaux pour 2016. La réflexion sur ce point doit encore être approfondie. Si certains d'entre vous ont des compétences de fiscalistes, leurs avis seront les bienvenus !

Merci à toutes et à tous pour votre indulgence, en espérant que vous nous conserverez votre amitié et votre fidélité, malgré ces dysfonctionnements.



Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2017 - 4

Numéro spécial - Été 2017

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Pour des raisons de sécurité, la traditionnelle Braderie Commerciale, qui avait lieu fin juin, a été supprimée cette année. C'était pour nous un moment important, qui nous permettait de vous retrouver, d'échanger et de présenter nos publications et nos activités. C'était également une rencontre privilégiée avec le public Chellois, au cours de laquelle nous avons l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous n'aurons donc pour cette année 2017 qu'une seule occasion de rencontrer nos concitoyens et amis pour présenter l'histoire de notre ville. Les 9 et 10 septembre prochain sera organisé le "Carrefour des Associations". Nous vous attendons donc à nouveau pour cette occasion en espérant que vous viendrez nombreux à notre rencontre.

En revanche, la semaine suivante, c'est nous qui vous accueillerons à la Villa Max, pour la visite organisée comme chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine. Vous pourrez y découvrir les travaux réalisés en partenariat avec le Groupement REMPART Ile-de-France par nos équipes de bénévoles internationaux. Un événement en 2017, nous avons pu accueillir, au côté de jeunes Russes, Marocains, Italien(nes), cinq jeunes Chellois que les permanents de La Boussole ont pu sensibiliser à nos actions en faveur de la conservation de la Villa Max. Un grand merci à toute la sympathique équipe de La Boussole ainsi qu'au service Jeunesse de la Mairie de Chelles. Le coût de leur séjour a été pris en charge financièrement par la Municipalité, que je remercie à nouveau pour son engagement en faveur du patrimoine de notre ville et de la

connaissance de son histoire. Malgré la période estivale, MM. Benoît Breysse et Franck Billard ont tenu, par leur présence, à montrer l'attachement de nos élus à cette opération qui se déroulait cette année pour la cinquième fois, et dont chacun pourra découvrir le résultat depuis la place Gasnier-Guy. Pour en mesurer toute l'importance, il faudra cependant encore un peu de patience. Les échafaudages qui masquent quelque peu les travaux resteront en place jusqu'à la fin octobre, le temps pour l'entreprise S.N.C.P. (entreprise de couverture spécialisée dans les interventions sur le patrimoine ancien), de procéder aux travaux de restauration des chenaux au droit de la tourelle, et de restaurer les deux versants de couvertures attenants. Ces travaux seront peu visibles depuis l'espace public, mais ils sont néanmoins d'une très grande importance pour la conservation de notre "maison de l'histoire de Chelles". Ils représentent un investissement de 23 000,00 €, entièrement pris en charge par les finances communales, malgré la rigueur des temps présents. C'est également un très gros effort qu'il convient de souligner ici.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé utile de vous présenter toutes ces actions et ces rendez-vous de l'automne dans un numéro exceptionnel de notre « *PETIT JOURNAL* ».

Vous retrouverez bien sûr notre publication sous sa forme habituelle avec l'invitation pour notre conférence du 14 octobre prochain.

Jean-Pierre THORETTON

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Pour la cinquième année consécutive, la Société Archéologique et Historique de Chelles a organisé, en partenariat avec le Groupement REMPART Ile-de-France, un chantier international de bénévoles pour participer à la restauration de la Villa Max. Cette activité, soutenue par la Ville de Chelles à hauteur de 4000,00 €, a permis d'accueillir une vingtaine de bénévoles, venus de différents pays (Russie, Maroc, Italie...).

Cette année, le programme des travaux portait sur la restauration de la façade ouest de la tourelle d'escalier, malencontreusement revêtue d'un enduit ciment au cours du siècle dernier, sur le remplacement du garde-corps du balcon au dessus du bow-window, très dégradé par le temps, divers travaux au jardin, et quelques interventions de peinture au 1^{er} et au 2nd étage. Les quelques vues qui suivent vous donneront un aperçu des résultats de cette campagne 2017.



La façade ouest avant travaux, avec son triste enduit ciment



Avant l'arrivée des équipes de Bénévoles, un échafaudage prêté par la société LAHYER dans le cadre d'une convention de partenariat est mis en place par l'entreprise S.N.C.P., qui sera chargée, à l'automne, de travaux de reprise des couvertures.



Les protections sont en place, les travaux peuvent commencer...



Mise en place d'un filet à maille de fibre de verre pour accrochage des futurs enduits.

Réalisation de "coffrages", pour restitution des encadrements au mortier de plâtre - chaux (Fournitures achetées auprès de la Société AMONIT)



Au passage, remplacement du voligeage de l'auvent pour préparer le travail des couvreurs



À l'aide des conseils et démonstrations de M. Laurent Moneger, de la Société AMONIT, les bénévoles procèdent à l'application des premières passes du nouvel enduit.



La restitution des encadrements se poursuit.

Après le soubassement, les pilastres verticaux prennent forme et la façade retrouve progressivement son aspect d'origine. Seule la partie centrale conserve son enduit gris, mais très vite, un nouveau revêtement ocré, dans le ton exact du mortier d'origine, sera appliqué.

Pour découvrir la façade avec son nouvel enduit, il faudra revenir en novembre prochain après la dépose des échafaudages!



Le garde-corps du balcon, au premier étage de la façade ouest, présentait un grave danger en raison de sa vétusté avancée. Notre ami Étienne Desthuilliers, Maître-menuisier, avait préalablement façonné dans son atelier les différents éléments pour réaliser son remplacement à l'identique, mais avec des bois neufs.

Ci-dessous, le balcon dans son état avant les travaux



Et ici, l'homme de l'Art en activité



Ensuite, une première peinture d'impression pour protéger le bois neuf

puis la peinture définitive!



DANS LE JARDIN, LA RIVIÈRE...



Depuis la "grotte", une "source" alimentait jadis une fausse rivière qui se jette dans la pièce d'eau. L'alimentation avait disparu, et le "lit" de la rivière, en ciment, était percé...

Après restauration du lit de la "rivière", le passage d'une canalisation de 45 m. de long a permis de restituer l'alimentation en eau de la rivière, donnant ainsi un nouvel attrait au jardin, que vous pourrez (re) découvrir lors des Journées du Patrimoine



Le chantier, c'est aussi l'occasion d'organiser quelques moments festifs...



Et d'avoir parfois quelques surprises comme l'arrivée de ce visiteur imprévu!

Conservée depuis de longues années dans les réserves du Théâtre de Chelles, la Statue du Commandeur, réalisée pour la mise en scène du spectacle de Don Juan, sera prochainement réinstallée dans le jardin de la Villa Max au lieu d'être détruite. Mais son déménagement fut quelque peu délicat!



MAIS DE NOMBREUX TRAVAUX RESTENT À FAIRE !

L'an prochain, de nouveaux chantiers seront organisés, pour poursuivre la restauration de la Villa Max. Toutefois, certaines interventions, par trop techniques, nécessitent de faire appel à des entreprises spécialisées. Les couvertures, notamment, sont encore à reprendre pour les versants Est et Sud. D'autres enduits devront également être réalisés par des professionnels de la restauration du Patrimoine. Pour cela, nous vous rappelons que la souscription ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine reste active. Tout vos dons, même minimes, seront un encouragement à poursuivre ces travaux, d'autant que depuis cette année, grâce à une convention de partenariat signée entre la Fondation du Patrimoine et la Région Ile-de-France, cette dernière double tous les dons effectués avant le 31 décembre 2017. Ainsi, un don de 30 € vous permet, grâce à la défiscalisation, d'économiser 20 € sur vos impôts et nous assure au final une recette de 60 €!

Donc n'hésitez pas à découper ce bon de souscription et à le renvoyer, avec votre chèque, à la Fondation du Patrimoine pour soutenir notre action! **MERCI D'AVANCE.**

Bon de souscription

CONTACTS

M. Jean Pierre Thoretton
Président du Groupement REMPART Ile-de-France
thoretton@ticha.fr

Fondation du Patrimoine Ile-de-France
8, passage du Moulinet
75 013 Paris
Tél. 01 40 79 93 50
Mail : idf@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org/32297



PARTICULIERS, ENTREPRISES

Grâce à vos dons la Villa Max à Chelles sera restaurée. Il vous suffit de renvoyer le bulletin de souscription ou de faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/32297

Impôt sur les sociétés	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune
Un don de...		
1000 €	100 €	500 €

Une économie d'impôt de...

- 60 %	- 66 %	- 75 %
Une dépense réelle de...		
400 €	34 €	125 €

La Fondation du Patrimoine créée par la loi du 2 juillet 1995 a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (dans les conditions et le cadre que vous pourrez trouver à votre disposition de nombreux sites internet) ainsi que d'être enregistré à la gestion de votre don. En cas de l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Si le maître d'ouvrage de la réhabilitation que vous avez décidé de soutenir sera également en mesure d'indiquer si vous ne souhaitez pas que votre don soit communiqué à vos collègues et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 19 et suivants de la loi du 01 janvier 1993 modifiée, vous bénéficiez d'un droit de rétractation et de révocation de votre inscription à tout moment ainsi qu'un droit de suspension de ces rétrocessions. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez le matin d'ouverture. Le engagement à affecter l'emplacement des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine est soumis à l'approbation et à l'acceptation par la Fondation du Patrimoine. L'engagement à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies, telles que tracé de gestion est valablement acquis à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune et à 0,1% du montant des autres dons.

Bulletin à retourner à

Fondation du patrimoine
Délégation régionale d'Ile-de-France
8, passage du Moulinet 75 013 Paris



Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

« Fondation du patrimoine - VILLA MAX A CHELLES »

Le reçu fiscal sera établi exclusivement aux nom et adresse indiqués sur le chèque.
ou retrouvez le don en ligne sécurisé sur : www.fondation-patrimoine.org/32297

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la Villa Max à Chelles

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas

Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre de :

- l'impôt sur le revenu
 l'impôt sur la fortune
 l'impôt sur les sociétés

Pour les particuliers, votre don est déductible soit :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 € - limite atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

* Sauf particuliers ayant obtenu la label de la Fondation pendant la durée de celui-ci.

Pour les entreprises, votre don est déductible :

- de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT). Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

* Sauf entreprise ayant travaillé sur le chantier de restauration.

Nom ou Société :

Adresse :





Et MERCI à tous nos amis pour cette campagne 2017 de travaux, à tous les bénévoles, les animateurs (Anne et Gaétan pour la première session (en haut), Solène et Jean-Baptiste pour la seconde session (en bas), les élus présents qui sont venus encourager les participants, et à celles et ceux qui sont passés, à un moment ou un autre, pour leur apporter de délicieuses tartes ou simplement pour leur dire un petit bonjour!



ACTIVITÉS DE RENTRÉE



Samedi 9 et dimanche 10 septembre:

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS au Centre culturel de Chelles

Nous vous attendons nombreux pour échanger et répondre à toutes vos questions.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre:
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



CHELLES : JOURNÉES DU PATRIMOINE 2017

A LA VILLA MAX (face à la gare)

16 ET 17 SEPTEMBRE 2017 à 17h

PROMENADE DANS PARIS EN CHANSONS avec
ALAIN F. le chanteur des rues

Venez visiter la Villa Max, son jardin, découvrir la rétrospective de 45 ans d'engagement des jeunes pour le patrimoine chellois, et écouter **Alain F, le chanteur des rues pour une promenade dans Paris en chansons samedi et dimanche à 17H**



Des Grands Boulevards à Montmartre en passant par la Bastille , la place Pigalle, la place du Tertre et les Vignobles en compagnie de Montand, Bruant, Mouloudji, Turban, Piaf, Nini, Julie, Amélie etc.....avec vos voix et vos souvenirs

CONFERENCES ET SORTIES A VENIR

Notre prochaine conférence :

Samedi 14 octobre 2017 – SALLE ALBERT CAILLOU (CHELLES), à 15 h.:

Histoire d'un maréchal libertin :

« Louis François Armand de VIGNEROT DU PLESSIS, duc de Richelieu (1696 – 1788)
par le docteur Jacques MEILLET

Notre prochaine sortie

Dimanche 8 octobre 2017

MUSÉE AÉRONAUTIQUE VOLANT SALIS DE CERNY à la Ferté-Allais (91) et Parc de
CHAMARANDE

Inscriptions auprès de M. G. HOUTMANS avant le 25 septembre (archo.histo.chelles@free.fr)

COURS DE PALEOGRAPHIE

Saison 2017 - 2018

VILLA MAX

Tous les jeudis de 10 heures à 11 heures

Cours de paléographie (tous niveaux)
assurés par Madame Annick Desthuilliers

Inscription:

Adhésion à la Société Archéologique et Historique de Chelles
(28 € pour l'année 2017)





Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2017 - 5

Octobre 2017

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Après un été particulièrement actif, dont le numéro spécial de notre "*PETIT JOURNAL*" vous a déjà rendu compte, la rentrée ne le fut pas moins. Carrefour des Associations et Journées Européennes du Patrimoine étaient au programme. Merci à nos fidèles amis qui ont assuré la tenue de notre stand et l'accueil des visiteurs de la Villa Max; Un grand merci tout spécialement à M. Patrick Rambour, du service "Parcs et Jardins" de la ville de Chelles, qui a fait découvrir ce lieu romantique durant les deux jours, et ce d'une façon totalement bénévole. Merci enfin à Daniel et Bruno, les sympathiques commerçants des "Comptoirs du Monde", qui ont offert une dégustation de café. Le soleil ne s'est pas montré trop timide, et ce fut là encore l'occasion de profiter de ce beau jardin. Enfin, ces deux journées se sont conclues par une "Balade à Paris" à laquelle nous conviait Alain F., chanteur des rues, fort appréciée des spectateurs présents. Tous ces événements vous sont rappelés, en images, dans ce numéro de notre "*PETIT JOURNAL*". Toutefois, il n'est jamais trop tôt pour penser à l'avenir, car peu de bonnes volontés nouvelles se sont manifestées pour assurer ces permanences de rentrée. Il est indispensable que chacune et chacun d'entre vous se sentent concernés pour animer et faire vivre notre société, dans l'esprit de ses (re)fondateurs, afin de faire toujours mieux connaître le riche passé de notre ville. Je vous en reparlerai!

Jean-Pierre THORETTON

CONFERENCES

REUNION DU 24 JUIN 2017

L'ÂGE DU BRONZE A CHELLES ET DANS LA VALLÉE DE LA MARNE

Par M. Paul BRUNET - Archéologue, responsable d'opération INRAP

Il est difficile de résumer la conférence de M. Paul Brunet, et nous espérons que son texte pourra vous être proposé la prochaine fois. Les contraintes de l'été ne lui ont pas permis de nous le faire parvenir, mais les recherches archéologiques sur le site de la future gare du Grand Paris se sont poursuivies jusqu'à la mi-septembre, avec bien sûr de nouvelles découvertes sur cette période, qui se révèle de plus en plus riche pour l'histoire de notre ville. Ce sont des milliers d'objets archéologiques qui ont ainsi été mis au jour, et qu'il convient maintenant d'étudier. Oh!, pas de trésor... mais un faisceau de témoins que seul le travail de fourmi qu'il reste à accomplir lors de la phase de "post-fouille" permettra d'analyser et de synthétiser... Nous retrouverons donc notre ami Paul lors de prochaines conférences, et, je l'espère, plus tard pour une publication exhaustive.

Samedi 14 octobre 2017 – 15 h.:

Histoire d'un maréchal libertin :

« Louis François Armand de VIGNEROT DU PLESSIS, duc de Richelieu (1696 – 1788)

par le docteur Jacques MEILLET

Louis François Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu naquit en 1696 à Paris et mourut dans la même ville en 1788, à l'orée de la Révolution Française. Sa carrière a embrassé tous les aspects de la vie de cour du XVIII^e siècle : ayant connu la Bastille dans son jeune âge en raison de son trop grand empressement pour Mademoiselle de Noailles, puis sous la Régence pour une affaire de duel et un complot bien mal ficelé, il s'y fit des amis et traversa le siècle tel un météore.

Académicien français à l'âge de 24 ans malgré son orthographe désastreuse, son discours fut sans doute au moins en partie écrit par Fontenelle. Il fut ambassadeur à Vienne à l'âge de 26 ans, où ses dîners fastueux contribuèrent à attirer l'Autriche dans une alliance avec la France. Ce fut un homme de guerre heureux, contribuant à la victoire de Fontenoy, prenant Fort-Mahon aux Baléares, mais prenant ensuite le commandement de l'armée du Hanovre pendant la guerre de sept ans. Il ne subit pas le sort funeste du prince de Soubise à la bataille de Rossbach, mais y gagna le surnom de « Petit père de la Maraude ».

En effet, bien qu'ayant fini par toucher une petite partie de l'héritage de son aïeul le Cardinal de Richelieu, après 80 ans d'arguties, son train de vie était si somptueux qu'il fut endetté toute sa vie. C'était un libertin accompli dont Pierre Larousse dans son Grand Dictionnaire du XIX^e siècle nous dit : « *Sa vie entière fut un scandale, et il est resté le type le plus brillant de la dépravation de cette époque* ». Il eut d'innombrables conquêtes depuis les dames de la cour jusqu'aux chambrières et aux actrices de l'Opéra comme *La Souris*. Il s'amusa même à conquérir toutes les maîtresses du Régent, certes après lui..., et fut l'ami du roi Louis XV. Mais le principal reproche de ses contemporains fut son goût et son usage immodéré des parfums...

Avec sa verve habituelle, notre vieil ami le docteur Jacques Meillet fera revivre pour vous ce personnage hors du commun qui traversa le Siècle des Lumières.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- **Samedi 9 décembre 2017 à 15 heures** : « Histoire d'une famille - Témoins et acteurs de la vie et du développement de Chelles au XX^e siècle », par Annick et Étienne DESTHULLIERS.
- **Samedi 27 janvier 2018 à 14 heures 30** : Assemblée Générale, avec la traditionnelle évocation de l'actualité archéologique de l'année 2017 et la non moins traditionnelle distribution de « michettes » à l'occasion de la Sainte-Bathilde.

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS 2017



Sur le stand de la S.A.H.C. amis de toujours et nouveaux adhérents se sont succédés pour échanger avec les bénévoles "de quart" qui ont ainsi pu répondre à de nombreuses questions sur l'histoire de Chelles.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2017

Dans la Villa Max, après avoir suivi l'histoire de la construction de la maison, les visiteurs (environ 250 sur les deux jours) pouvaient retrouver en image l'épopée des années 1970 – 1980, lorsque des équipes de jeunes, autour d'André Clément, tentaient de sauver ce qui pouvait l'être dans les décombres du "Vieux Chelles »

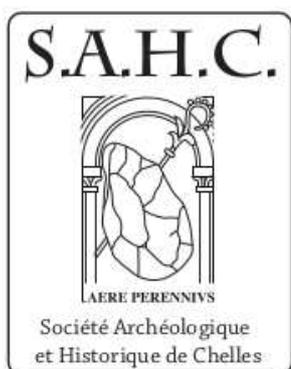


Et à l'extérieur, M. Patrick Rambour leur faisait partager sa passion pour les plantes et les arbres, tandis que Bruno offrait un moment de détente avec le café des "Comptoirs du Monde"



Enfin, Alain F. Chanteur des rues, conviait une salle comble à le suivre pour une découverte de "Paris en chansons"





Société Archéologique et Historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2017 – 6

Décembre 2017

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

L'année 2017 qui s'achève déjà a été riche en événements de toutes sortes. Cette continuité dans nos actions ne doit pas masquer les difficultés de notre association, et votre fidélité est pour nous un précieux soutien. Une fois de plus, je me dois cependant de vous alerter sur les faiblesses de notre conseil d'administration, dont les membres, si engagés soient-ils, vieillissent inexorablement comme tout un chacun... En outre, notre secrétaire, Véronique Le Guen, lutte avec un grand courage contre une maladie d'une extrême gravité, qui la tiendra éloignée de toute activité durant plusieurs mois encore. En votre nom à tous, nous lui souhaitons un rétablissement aussi complet et rapide que possible. Elle suit néanmoins de très près le déroulement de nos activités, et notre engagement ne doit donc pas faiblir. Le programme pour 2018 se met déjà en place, et pour le mener à bien, nous aurons besoin de chacune et chacun d'entre vous. Je vous en reparlerai plus longuement lors de notre

prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu comme chaque année le samedi 27 janvier prochain, en souvenir de la fête de Sainte-Bathilde, et pour laquelle je vous remercie de retenir d'ores et déjà la date sur votre agenda. C'est un moment important d'échanges entre nous tous, et, même s'il n'y a pas cette année d'élections pour renouveler le conseil d'administration, il vous est toujours possible de nous rejoindre, la cooptation étant prévue dans nos statuts. D'ores et déjà, nous avons eu le plaisir d'accueillir Alain Bordereau parmi nous. Nous lui souhaitons la bienvenue, et en outre, il a d'emblée accepté, compte tenu de ses compétences, de reprendre le poste de trésorier, poste peu envié en général. En effet, après de longues années au service de la S.A.H.C., et en raison également de problèmes de santé, notre vieil ami François Marcinkowski, "Marcin" pour les intimes, a souhaité être déchargé de ses fonctions. Nous ne pouvons que lui adresser nos plus sincères remerciements pour tout le travail accompli.

Jean-Pierre THORETTON

Samedi 9 décembre 2017 – 15 h.:

« HISTOIRE D'UNE FAMILLE »

« Témoins et acteurs de la vie et du développement de Chelles au XX^e siècle »

par Annick et Étienne DESTHUILLIERS.

Cette conférence, présentée par Annick et Étienne Desthuilliers, sera l'expression du regard d'un historien sur l'évolution de Chelles. Ils nous feront profiter, en avant-première, de leur collection de photographies sur plaques de verre et d'autres documents familiaux patiemment réunis depuis plus d'un siècle, sur l'histoire de l'évolution de leur vie familiale et professionnelle de 1890 à 1930, durant cette période « charnière » entre la fin d'une époque, le XIX^e siècle, et le monde moderne.

Beaucoup de clichés sont inédits. Les Desthuilliers sont issus d'une famille de bâtisseurs venus de la Creuse au XVII^{ème} siècle, fixée à Chelles en 1773.

Ils ont participé au développement de la ville dont la population passe de 2 500 habitants en 1880 à 13 150 en 1930.

La vie, les mœurs ont changé, la population aussi. L'eau est devenue courante et l'électricité est désormais présente dans les maisons.

Les bâtisseurs sont des témoins privilégiés de ces évolutions. Les photos proviennent également des archives Éterlet, Cottret, Chevalier, Nourry, Bourgeois et autres.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

- **Samedi 27 janvier 2018 à 14 heures 30 : Assemblée Générale,**

avec la traditionnelle évocation de l'actualité archéologique de l'année 2017 et la non moins traditionnelle distribution de « michettes » à l'occasion de la Sainte-Bathilde ! Nous vous attendons tous...

DES NOUVELLES DE LA VILLA MAX...

Avec l'arrivée de l'automne, la Villa Max a refermé (provisoirement) ses portes. Ne restent aujourd'hui pour l'animer que le cours de paléographie, assuré tous les jeudi matin de 10 heures à 11 heures par Annick DESTHUILLIERS, et les cours d'espagnol, dispensés les mardis et mercredis après-midi par nos amis de l'association Chel'Loisirs.



Les résultats des travaux de l'été, réalisés avec les bénévoles en partenariat avec le Groupement REMPART Ile-de-France, sont impressionnants. Ils ont été suivis par une intervention de réfection du chéneau et de deux versants de couverture, mise en œuvre par l'entreprise S.N.C.P. de Boissy-Saint-Léger, et financés entièrement par la Ville de Chelles. Nous vous les avons déjà abondamment commentés durant l'été, et après démontage



des échafaudages, chacun a pu en voir les résultats.

Les couvreurs au travail...

Ci-dessous: la couverture de l'auvent sur la façade ouest de la tourelle.



Les façades de la tourelle, avec les soubassements entièrement restaurés.



Le chéneau et les deux versants de toiture refaits à neuf (à gauche) , ainsi que la couverture du bow-window (ci-dessus).

Le calme revenu, et après un nettoyage complet des locaux, le travail d'inventaire de nos collections a pu reprendre. Mais cette pause dans nos travaux sera néanmoins de courte durée. La saison 2018 débutera dès les vacances scolaires de février, avec une intervention de restauration des peintures murales de la cage d'escalier.

D'ici là, un partenariat avec les scouts "Pionniers Caravelle de Chelles, Vaires et Brou" permettra de procéder à des opérations d'entretien du jardin.

Une première journée a eu lieu le 19 novembre. Un nettoyage du jardin, et des travaux préalables à la mise en place de la "statue du Commandeur" ont déjà été réalisés.



Notre sympathique équipe prend contact avec les locaux et écoute Guillaume exposer le programme de l'année



La fausse rivière, encombrée de feuilles, sera entièrement nettoyée



Le stock de sable sera mis en sac pour améliorer l'aspect du jardin

Qui retrouve maintenant une meilleure allure!



Attendons que l'herbe repousse.
Autres travaux à suivre en janvier 2018.
Merci à nos jeunes amis!!!

REMPART...VOUS CONNAISSEZ ?

Depuis longtemps, je vous parle de notre partenariat avec le Groupement REMPART Ile-de-France, qui nous permet chaque année de réaliser les travaux de restauration de la Villa Max. Mais quelle est au juste cette association, et comment fonctionne t- elle?

L'union Nationale REMPART a été fondée en 1966, dans la "foulée" des campagnes télévisées animées à l'époque par Pierre de Lagarde intitulées "*Sauvons nos chefs d'œuvre en péril*". Aujourd'hui, reconnue d'utilité publique, REMPART regroupe 180 associations de sauvegarde du patrimoine œuvrant sur l'ensemble du territoire français réalisant 280 "missions patrimoine" sur environ 200 sites. La spécificité de cette association nationale, c'est que chaque association adhérente reste "maitre d'œuvre" de son projet associatif, tout en s'inscrivant dans la déontologie définie par la Charte de l'Union REMPART, et dans le respect des "Textes d'Orientations Générales" (les "TOG"), mis au point lors de diverses Assemblées Générales et qui constituent la base de nos valeurs communes. La S.A.H.C. est membre de l'Union REMPART depuis 1974, et c'est grâce à cet engagement que nous avons mené, voici plus de 40 ans, les travaux de sauvetage des églises Sainte-Croix-Saint-Georges.

Pour suivre les premières lois de décentralisation, dans les années 1980, des Unions Régionale REMPART ont été créées. C'est ainsi qu'en 1983 est né le Groupement REMPART Ile-de-France (GRIF), qui regroupe les associations membres de l'Union nationale REMPART et dont les actions se situent en Ile-de-France.

Il existe d'autres associations de chantier intervenant ou non sur le patrimoine (Études et Chantiers, Concordia, pour ne citer qu'elles, mais comme le rappelle volontiers le président national de REMPART, Henri de Lépinay, "*ce qui nous distingue de bien d'autres acteurs, c'est notre action bénévole sur un site choisi dans un cadre associatif, c'est-à-dire ensemble, avec d'autres*". Une "**mission patrimoine**", telle que la définit les textes de l'Union REMPART, c'est participer à un projet global. C'est ce que souligne d'ailleurs le texte adopté par REMPART à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Un projet REMPART, c'est une ambition, c'est un idéal!

- Un projet REMPART, c'est s'engager ensemble:

- ✓ C'est un projet qui accueille chacun avec bienveillance dans une action collective, source d'épanouissement et de lien social.
- ✓ Il est partagé par des bénévoles et des volontaires tant locaux que venus du monde entier.
- ✓ Il permet de prendre du temps pour regarder, échanger, comprendre, se former, construire.
- ✓ Il affirme une vision à long terme, non soumise à une logique de consommation.
- ✓ Il organise l'accès de tous à la participation, à l'engagement et à la prise de responsabilités.

- Un projet REMPART, c'est transmettre le patrimoine:

- ✓ C'est un projet culturel qui s'ancre de manière pérenne sur un patrimoine localisé et choisi ensemble (À Chelles, ce furent nos anciennes églises, puis, aujourd'hui, la Villa Max).
- ✓ Il place le citoyen comme responsable de notre patrimoine commun et comme son "passeur" vers les générations à venir.
- ✓ Il fait du patrimoine un support et le vecteur pertinent pour l'apprentissage, l'éducation et la formation. Il invite à une réflexion complexe sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

- Un projet REMPART, c'est agir en réseau:

- ✓ C'est un projet à taille humaine qui résulte de la volonté de citoyens organisés, soucieux de leur patrimoine et engagés collectivement pour sa sauvegarde.
- ✓ Il s'inscrit et est acteur, du local à l'international, dans une dynamique de partenariats et de réseaux.
- ✓ Il contribue à l'élaboration des politiques publiques; il est porteur de l'intérêt général. A ce titre, il revendique le soutien sans faille de la puissance publique.

✓ Il associe, dans le territoire où il s'inscrit, des partenaires privés ou de l'économie sociale et solidaire.

- **Un projet REMPART, c'est d'abord et surtout UN IDÉAL:**

✓ Un projet REMPART, c'est donc un idéal qui se concrétise dès lors que les individus s'unissent et agissent ensemble autour d'un projet sur le patrimoine, pour une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire.

Le message "vrai" de REMPART, c'est d'abord de ne pas ravalier les personnes bénévoles au rang de simples exécutants. Le bénévolat, c'est exceptionnel, ça a de la valeur. Ne l'oublions pas!

A Chelles, notre vieille société s'inscrit pleinement dans la définition de ces valeurs. En agissant sur un site qui témoigne d'une chaîne humaine exceptionnelle, depuis la plus lointaine préhistoire jusqu'à nos jours, elle contribue, modestement et à son échelle, à l'enrichissement de notre histoire nationale et la connaissance de l'évolution humaine.



La fin d'un chantier reste pour tous un souvenir émouvant.

Je ne peux résister au plaisir de vous citer le témoignage d'Amandine, jeune chelloise qui a participé à l'une de nos sessions de l'été dernier:

" Je tenais réellement à vous remercier pour les photos que vous avez pu nous envoyer sur la Villa Max. Ça a été pour moi une découverte et une expérience incroyable et inoubliable avec la rencontre de belles personnes et des souvenirs pleins la tête. Merci encore et bonne continuation. "

CONTACTS ET VIE ASSOCIATIVE

Notre page Facebook commence à être connue et reconnue.

Elle vient en complément de notre site web.

Vous la trouverez en tapant :

S.A.H.C. Société Archéologique et historique de Chelles sur Facebook

N'hésitez pas à l'aimer et l'enregistrer pour nous suivre.



Pour pouvoir mettre en place de nouveaux partenariats associatifs Chellois tels que celui créé avec nos scouts, nous avons créé un petit sondage disponible à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/sondagesahc>, merci d'y participer!



Et toujours, pour suivre en permanence l'actualité de nos activités, n'oubliez pas de visiter notre site :

[www. Archeo.histo.chelles.free.fr](http://www.Archeo.histo.chelles.free.fr) ou flashez ce QR Code !

Pour nous écrire: societearcheohistochelles@gmail.com

et nouvelle adresse postale: 3 Bis rue des Templiers 77500 Chelles